

MARC BERGERON

Courtier immobilier agréé



Documents nécessaires pour vendre ma maison

Les documents à avoir en main

La vente de sa propriété est un processus qui demande de fournir plusieurs informations très importantes. Afin de faciliter ce processus et de s'assurer que la transaction se déroule rondement, gardez à portée de la main ces documents indispensables :

- Certificat de localisation de la propriété.
- La liste et les factures des rénovations apportées à la propriété.
- Relevé de taxes municipales et scolaires.
- Relevé des frais mensuels d'électricité et d'énergie.
- Acte de vente.
- Acte d'hypothèque.
- Les baux dans le cas d'un immeuble à revenus.
- Rapport d'inspection, test de pyrite, de vermiculite, d'ocre ferreux si applicables.
- Liste des équipements loués et frais mensuels s'y rattachant.
- Liste des contrats d'entretien et frais s'y rattachant.
- La déclaration de copropriété et autres documents de copropriété (bilan, procès-verbaux), le cas échéant.

CONSEILS DE **MARC BERGERON**, VOTRE COURTIER IMMOBILIER!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas me contacter



514-943-2820



info@marc-bergeron.com

Sutton